

École... alerte orange ?

Chaque année à pareille époque, l'effervescence des services de l'inspection académique est palpable dans tous les départements : Comment pour le Directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN), résoudre l'équation de réussir une rentrée scolaire paisible malgré les éléments parfois délicats du contexte. En clair, comment gérer au mieux la dotation en postes, attribuée par le Recteur d'académie, pour ne pas s'enliser dans un conflit avec les parents et les élus.

Comme toujours, la situation des départements est variable compte tenu de l'évolution des effectifs d'enfants scolarisés, selon qu'ils sont en diminution ou en augmentation. Elle dépend aussi de l'existence ou non des « Conventions pour l'école rurale » qui ont été l'objet de discussions ces dernières années. Là aussi les situations départementales sont variables, selon que ces chartes ont été imposées par les rédacteurs de l'Education nationale avec la signature complice de quelques personnalités politiques départementales, ou élaborées et corédigées entre l'Education nationale et les représentants d'associations d'élus, formule constructive que nous avons préconisée.

Mais la nouveauté de la rentrée prochaine est l'application de l'annonce, bienvenue, du dédoublement des classes pour diminuer le nombre d'enfants scolarisés par classe dans les zones prioritaires.

Personne ne remettra en cause une décision qui a pour objectif d'optimiser les conditions d'enseignement pour les élèves qui sont dans des environnements éducatifs difficiles.

Pour autant, nous n'accepterons pas que ces choix politiques se fassent au détriment des enfants des territoires ruraux. Il n'est pas acceptable de déshabiller Loïc pour habiller Stéphanie. Les écoles rurales ne peuvent servir de réservoir dans lequel on puiserait sans vergogne les moyens nécessaires à une politique qui n'aurait pas assumé de se doter en conséquence des moyens nouveaux.

Il est vraisemblable, en observant le terrain, que c'est ce qui semble se dessiner. Alors soyons très attentifs et réactifs. Ne laissons pas nos écoles rurales être dépouillées. Si finalement il en était ainsi, rien n'aurait changé dans la manière d'organiser l'architecture territoriale scolaire depuis 30 ans.

Aussi, comme nous y invite en fin de message la préfecture en cas d'alerte orange : compte tenu des risques et dégâts prévisibles, prenez sans délais les dispositions qui s'imposent !